Mairie d'IFS
Esplanade François Mitterrand
B.P. 44 – 14123 IFS
Tél : 02-31-35-27-27
Fax : 02-31-78-30-09

Département
CALVADOS
Canton
CAEN XVI

DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six
Le 26 mai
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation	**13 mai 2026**	
Date d'affichage	**13 mai 2026**	
Nombre de conseillers	**en exercice**	**33**
	Présents	**28**
	Votants	**33**

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Aminthe RENOUF, Véronique BERGERON, Martial LEFEVRE, Jean-Pierre BOUILLON, Sabahat AYDAR, Yann DRUET, Françoise DUPARC, Sylvain JOBEY, Céline GADONNA, Bernard MUSUALU, Gérald RASOANAIVO, Christophe HEBERT, Claude L'HIRONDEL, Sébastien LAGALLE, Caroline POITEVIN, Virginie DALY, Stéphanie FREMONT, Leslie AUBERT, Didrik JANIN-HAMEL, Sonia CANTELOUP, Ludovic FORTIN, Jean-Claude ESTIENNE, Noëlle LE MAULF, et Clémence HEROUT **formant la majorité des membres en exercice.**
Procurations : Philippe GIRONDEL, Justine PREVEL, Ayhan AYDAR, Louise LEFEVRE et Cédric EVANO **a respectivement donné pouvoir à :** Véronique BERGERON, Gérald RASOANAIVO, Thierry RENOUF, Martial LEFEVRE et Clémence HEROUT.
Absents excusés : Philippe GIRONDEL, Justine PREVEL, Ayhan AYDAR, Louise LEFEVRE et Cédric EVANO.
Secrétaire de séance : Martine LHERMENIER et Clémence HEROUT.

N° 2026-074 – ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE – ACTUALISATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DE CREDITS DE PAIEMENT EN DEPENSES

Afin d'accompagner les habitants dans leur parcours de vie, notamment en matière d'accès au logement, la Commune met en œuvre depuis plusieurs années un dispositif visant à soutenir certains ménages dont le projet d'accession à la propriété respecte les critères du règlement d'aides adopté en conseil municipal. Ce dispositif d'accession sociale à la propriété s'inscrit dans la durée en fonction des programmes de logements réalisés au fil du temps sur le territoire de la Commune et donnant lieu à conventionnement au titre de ce dispositif.

Compte tenu du caractère pluriannuel de cette opération, dont les demandes s'échelonnent sur plusieurs exercices budgétaires, le recours à des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) est prévu depuis 2023. Ce mode de gestion permet d'engager dès à présent l'ensemble du programme d'aides, tout en répartissant les crédits de paiement au fil des années, en fonction du rythme réel des demandes. L'utilisation des AP/CP garantit ainsi une meilleure visibilité financière, une adaptation souple aux besoins des administrés et une gestion rigoureuse des fonds publics mobilisés pour favoriser la mobilité douce sur le territoire communal.

Les crédits de l'AP/CP 2023-4D Accession sociale à la propriété se répartissent depuis sa création comme suit :

DEPENSES	AP	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	TOTAL CP
Situation après création	150 000,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €	150 000,00 €
CP réalisés	150 000,00 €	7 500,00 €	22 000,00 €	37 500,00 €	12 500,00 €	79 500,00 €

Afin de poursuivre le dispositif, il est nécessaire de réajuster les crédits de paiement affectés.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU l'instruction codificatrice M57 ;
VU le règlement financier de la Commune ;
VU les crédits inscrits au budget 2026 ;

VU la délibération n°2020-100 du conseil municipal en date du 9 novembre 2020 relative au dispositif de soutien de la Ville à l'accession sociale à la propriété – ajustements du règlement et de la convention-type du dispositif municipal d'aides à l'accession sociale à la propriété ;
VU la délibération n°2023-027 du conseil municipal en date du 27 mars 2023 relative au dispositif de soutien de la Ville à l'accession sociale à la propriété – ajustements du règlement et de la convention-type du dispositif municipal d'aides à l'accession sociale à la propriété ;
VU la délibération n° 2023-091 du conseil municipal en date du 25 septembre 2023 portant création d'une AP/CP dans le cadre de l'accession sociale à la propriété ;
VU l'avis de la commission « Administration générale, Finances, Sécurité et Vie économique » réunie le 22 mai 2026 ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de réviser l'AP/CP relative au dispositif de soutien de la Ville à l'accession sociale à la propriété afin de répartir les crédits de paiement comme suit :

2023-4D Accession sociale à la propriété :

DEPENSES	AP	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	TOTAL CP
Situation antérieure	150 000,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €	150 000,00 €
Actualisation	-26 500,00 €	-30 000,00 €	-15 500,00 €	0,00 €	19 000,00 €	-26 500,00 €
Situation après actualisation	123 500,00 €	7 500,00 €	22 000,00 €	37 500,00 €	56 500,00 €	123 500,00 €

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A LA MAJORITE** avec 7 ABSTENTIONS (D.JANIN-HAMEL, S.CANTELOUP, L.FORTIN, JC.ESTIENNE, N.LE MAULF, C.EVANO, C.HEROUT) :

AUTORISE la révision de l'autorisation de programme en dépenses et la répartition des crédits afférents pour l'accession sociale à la propriété.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ifs, le 26 mai 2026

MAIRIE D'IFS (Calvados)

Secrétaires de Séance,

Le Maire,

Martine LHERMENIER

Michel PATARD-LEGENDRE

Clémence HEROUT

Rendue exécutoire le : 29/05/2026
Affichée le : 29/05/2026

Acte à classer

2026-074

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-05-29T14-11-15.00 (MI270087629)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20260529-2026-074-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Accession sociale à la propriété - actualisation de l'autorisation de programme et de crédits de paiement en dépenses

Date de décision : 29/05/2026

Certifié Conforme

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.3. Document budgétaire

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2026-074.PDF **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé	Date **29/05/26** à **13:49**	Par **LELONG EMILIE**
Transmis	Date **29/05/26** à **14:11**	Par **LELONG EMILIE**
Accusé de réception	Date **29/05/26** à **14:16**	